



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN STAND DE PETITE RESTAURATION **DÉCISION N° DM-24-092**
EN DATE DU 28 MARS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

VU la proposition du traiteur grec Aphrodite, représenté par Madame Anahit Vardanyan, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 34 rue Robert Giraudineau – 94 300 Vincennes, de signer une convention pour l'installation d'un stand de petite restauration ;

CONSIDÉRANT la participation du traiteur grec Aphrodite à la manifestation « Vincennes fête l'Europe » organisée par la ville de Vincennes samedi 4 mai 2024 sur la place du Général Leclerc à Vincennes;

D É C I D E

DE SIGNER avec le traiteur grec Aphrodite représenté par Madame. Anahit Vardanyan, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 34 rue Robert Giraudineau – 94 300 Vincennes, une convention pour l'installation d'un stand de petite restauration, samedi 4 mai 2024 sur la place du Général Leclerc à Vincennes;

DE LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240328-Imc1H11757H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/03/2024
Date de Publication : 28/03/2024